

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-:-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-:-:-

DECRET N°74-164 du 7 juin 1974

abrogeant le décret N°74-73 du 14 mars 1974, portant nomination de Mr GOGAN Dagbégnon Mathias-Léandre, Administrateur Civil, en qualité de Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU le décret N°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;
VU le décret N°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et le décret N°73-17 du 19 janvier 1973 qui l'a complété ;
VU le décret N°74-73 du 14 mars 1974, portant nomination de Mr GOGAN Dagbégnon Mathias-Léandre, Administrateur Civil, en qualité de Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er - Sont et demeurent abrogées les dispositions du décret N°74-73 du 14 mars 1974 susvisé, portant nomination de Mr GOGAN Dagbégnon Mathias-Léandre, Administrateur Civil, en qualité de Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement.

.../...

Article 2 - Le présent décret, qui a effet pour compter du 31 mai 1974, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 7 juin 1974

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,

Capitaine Janvier ASSOGBA

Ampliations : PR 8 CS 6 Minis-
tères 11 SGG 4 CNR 4 IAA-DCCT 2
IGF-CNI-Gde Chanc. 3 DGF 2 DB 1
DCF-DC-Solde 3 Trésor 4 DGI 4
Intéressé 1 DGFP-DP 4 DGP-DGAJL 4
INSAE 2 SPD 2 JORD 1